

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie d'Argentat-sur-Dordogne

Salle du sous-sol

le mardi 22 septembre 2020 à 20 heures 00

Affiché le **17 septembre 2020**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Délibération de principe – installation d'une Maison Familiale et Rurale (MFR) à Argentat-sur-Dordogne
- Délibération de principe – cession de la gare
- Délibération de principe – réalisation de logements adaptés au Puy Grasset
- Aménagement d'une piste cyclable et travaux sur les réseaux d'assainissement avenue Foch – demande de subvention
- Acquisition flotte de vélos à assistance électrique (VAE) – demande de subvention
- Dénomination de la halle « Michel Tardy »
- Modification du tableau des emplois
- Bornes de recharge pour véhicules électriques : durée d'amortissement
- Attribution de subventions
- Location ponctuelle de la salle des confluences
- Travaux de voirie 2020 – demande de subvention DETR (annule et remplace la d2020-06-83)
- Alimentation en eau potable de 4 villages de la commune de Sakal – demande de subvention